

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Vénissieux (69200)

Premier tour

– le 13/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

À Vénissieux, ce travail se fera en concertation avec les associations locales et la Métropole en se dotant de financement dédié. Ce comité vélo devra mettre un point d'honneur à traiter les mesures visant au changement de pratique.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Le financement dédié devra prendre en compte le budget qui a déjà été voté lors du dernier conseil municipal.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous concevons ce plan vélo en complémentarité avec un plan ambitieux de transport en commun pour réduire fortement les flux voitures, et libérer ainsi la place pour les modes actifs. C'est pourquoi nous remettons en cause dès 2020 le plan de déplacement urbain que nous avons été bien seuls à critiquer en 2017. Nous proposons de fixer l'objectif de dépasser les 30% de part modale de transport en commun, ce qui est une condition pour atteindre l'objectif des 8% pour le vélo.

La formulation "un point d'honneur à traiter les mesures visant au changement de pratique" nous semble réductrice s'agissant d'un enjeu culturel, social, économique. Il n'y a pas de mesures faciles pour "traiter" un enjeu de changement de comportement. Il faut gagner une mobilisation citoyenne qui sorte des seuls convaincus et pratiquants et donc prennent en compte avec sérieux les questions pratiques auxquelles sont confrontés les "débutants" ou même les "intéressés" à la pratique du vélo.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°2

Affecter 10 euros par habitant/an du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Transport et mobilité sont des compétences de la Métropole. Il n'est donc pas envisageable de retirer du budget d'investissement municipal une telle somme (660 000€, qui équivaut à l'actuel budget annuel de travaux de Voirie). En revanche, nous travaillerons en étroite collaboration avec la Métropole pour que les investissements, en particulier pour les modes actifs, soient à la hauteur d'une ville comme Vénissieux. Et nous dédierons aux Conseils de Quartier des budgets participatifs qui pourront être utilisés par les habitants pour des aménagements autour de la mobilité actives.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous renforcerons l'expérience réussie des "appels à eco-projets" qui portent sur tous les enjeux de notre agenda 21 dont la mobilité. Ces aides représentaient un peu moins de 1€ par habitant/an. Elles augmenteront, mais nous ne fixons pas d'objectif budgétaire à priori, il ne s'agit pas pour nous d'ouvrir un guichet d'aide public, pour des actions qui ne seraient portés que par les plus convaincus, mais de diversifier au maximum les initiatives et d'élargir ainsi les acteurs de ces projets.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

la somme par habitant ne correspond pas à notre engagement de programme

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Le budget participatif est une fausse bonne idée. Les conseillers municipaux sont responsables devant les électeurs de la bonne utilisation des deniers publics, qu'en est-il des personnes qui ont pris des décisions sur un budget participatif. Devant qui sont-ils responsables de la bonne ou mauvaise utilisation de l'argent public. Nous préférons mettre en place des conseils citoyens non permanents tirés au sort sur liste électorale et sur la base du volontariat avec des appuis techniques, juridiques et financiers pour réaliser des projets concrets y compris en matière de mobilités.

Action n°3

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Si le CCDHD (Conseil Citoyen Développement Humain et Durable) se poursuit, s'assurer de la présence de ce Monsieur ou Madame Vélo aux réunions du CCDHD, ainsi qu'une présence régulière aux Assemblées générales des Conseils de Quartiers.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Un conseiller municipal délégué aux modes actifs sera désigné et travaillera en collaboration avec l'adjoint aux Déplacements urbains.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous remettons en chantier l'organisation du CCDHD dans l'objectif d'élargir la participation citoyenne et donc de la diversifier. Un enjeu est effectivement une organisation plus thématique mobilisant des acteurs, dont ceux de la mobilité bien sûr. L'organisation cible n'est pas déterminée, mais elle doit permettre la prise de responsabilité de plus d'acteurs sur les initiatives du CCDHD, ce qui peut tout à fait correspondre à l'idée d'un monsieur/madame vélo, comme d'un monsieur/madame recyclage, air ou énergie... Cette évolution sera construite avec l'évolution de conseils de quartiers renforcés avec leurs délégués de quartier.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°4

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Oui en considérant que ce comité vélo sera une des composantes du CCDHD. La fréquence trimestrielle nous paraît élevée et nous commencerons par un comité biannuel.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

avec la métropole

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°5

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

En commençant par le service Ressources Humaines, qui pourra mieux sensibiliser à l'intérêt de ce mode de déplacement.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Nous inviterons les techniciens municipaux et métropolitains chargés des aménagements de voirie à découvrir les déplacements à vélo et à se former (associations locales, CEREMA-CERTU...) sur les spécificités de ce mode de déplacement et les besoins de ses usagers.

Nous relancerons le Plan de Déplacement Administration de la Ville afin que le vélo intègre pleinement la culture de déplacement des agents municipaux (Indemnité Kilométrique Vélo, formation à l'usage du vélo, atelier d'apprentissage à l'entretien...)

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous tirons les leçons du mandat précédent, et nous mettrons en place une action RH spécifique qui commencera effectivement par une action de formation, dans l'objectif d'une relance rapide du PDA.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°6

Créer un réseau express vélo, véritable support à une mobilité complète à vélo, permettant de relier en sécurité et en confort les villes entre elles.

À Vénissieux, les ruptures urbaines sont nombreuses, or une grande majorité des vénissiens travaille hors de Vénissieux. Résorber ces ruptures encouragera plus de déplacements à vélo pour entrer et sortir de Vénissieux.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Nous souhaitons un fort partenariat avec le grand Lyon et les communes avoisinantes afin de résorber les ruptures entre nos différentes villes. Les infrastructures cyclables s'arrêtent subitement à de trop nombreux endroits lorsqu'on sort de Vénissieux.

Nous souhaitons également sécuriser les franchissements de périphérique qui sont actuellement désagréables voir dangereux et qui sont un frein à l'utilisation du vélo notamment entre Vénissieux et Lyon.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Cette action est évidemment métropolitaine, et nous sommes bien conscients des ruptures urbaines dont celle du périphérique Bonneway. Un réseau express vélo suppose de surmonter ces ruptures, mais cela n'est possible pour nous qu'en réduisant fortement les débits voitures, dont les débits du périphérique, et donc de remettre en cause le PDU pour passer la moitié des flux voitures pendulaires entre agglomération et région urbaine sur le rail, (RER et anneau des communes en transport en commun)

Bleïn Yves (Nous Vénissieux)

avec la métropole

Christophe Girard (La République partout pour tous)

promouvoir et développer les pistes cyclables en site propre.

Action n°7

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Nous demandons par exemple la création de pistes bidirectionnelles (doubles sens cyclistes) dans les deux sens du boulevard Joliot Curie jusqu'à Ambroise Croizat.

Vénissieux est dotée de pistes cyclables par endroit, mais ce maillage mérite d'être poursuivi, notamment sur le boulevard Joliot Curie (ce cas concerne la partie entre l'avenue Jules Guesde jusqu'à Marcel Sembat).

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Même si nous sommes favorables à la création de pistes cyclables séparées sur les grands axes afin de sécuriser les usagers, en particulier débutants, nous restons particulièrement vigilants face aux risques qu'elles représentent au niveau des intersections (les automobilistes anticipant difficilement l'arrivée des cyclistes) ainsi que dans l'interaction avec les piétons.

Aménager en piste séparé le boulevard Joliot Curie représenterait un coût colossal (déplacement de l'alignement d'arbres sur toute la longueur), pour un bénéfice limité car cette voie cyclable dispose déjà d'une délimitation plus marquée qu'une simple bande de peinture (surbordure) et ne souffre que rarement de stationnement gênants, qu'il sera facile de dissuader par la sanction systématique.

Nous privilégierons l'amélioration de la démarcation entre piste cyclable et zone de circulation piétonne sur Jules Guesde. Toujours pour éviter les interférences avec les piétons, nous réorganiserons l'espace sur la partie médiane du boulevard Croizat (espace décent pour les piétons et démarcation de la piste cyclable). Enfin sur la partie Sud-Ouest du boulevard Ambroise Croizat, nous réorganiserons les stationnements de manière longitudinales (actuellement en épi), afin de pouvoir prolonger la piste cyclable bidirectionnelle jusqu'à l'avenue Marcel Houel, sans mélanger piétons et vélos de manière anarchique comme actuellement.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous demanderons une étude sur l'hypothèse d'une piste cyclable centrale autour de la ligne de tram, ce qui permettrait le franchissement sans croisement du périphérique

Nous demandons la réalisation d'une piste séparée franchissant la voie ferrée à la hauteur de la gare. Ce devrait être un des objectifs de la restructuration nécessaire de la gare.

Bleïn Yves (Nous Vénissieux)

voire exemple est pertinent ! ;-)

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°8

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Parc de Parilly, Place Ennemond Romand, Place Léon Sublet, Cinéma Gérard Philipe, Théâtre, gare de Vénissieux, Mairie, Médiathèque...

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Soucieux de sobriété et d'efficacité, nous serons vigilant à ce que le jalonnement n'encombre pas l'espace public et le champ visuel de tous les usagers. Nous ferons également une large promotion des outils de guidage (Géovélo par exemple) ou des cartes de réseau cyclables pour permettre aux usagers du vélo de se rendre où ils veulent selon leur besoins (rapidité, sécurité, faible dénivelé...)

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Ce besoin d'un jalonnement cyclable aussi visible que la signalétique voiture est évidemment un enjeu métropolitain.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

et aussi en direction des autres communes

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Des plans de déploiements existent déjà avec la Métropole.

Action n°9

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Améliorer la connexion entre le Centre et le Charréard.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Idem réponse précédente. Concernant le Charréard, cette question fait partie pour nous d'une restructuration plus globale de la liaison centre et Monery-Charréard. La distance à pied entre la mairie et l'école du Charréard est de 600m, avec l'école Max Barel de 900m, et pourtant les habitants ont le sentiment d'une rupture entre ces deux quartiers. C'est à la fois une question d'histoire et une question urbaine. Le traitement global de l'avenue Jacques Duclos, son redressement avec un aménagement modes actifs large doit être un élément d'un futur projet de prolongement du T4 vers Corbas avec un pôle d'échange sud. Il sera aussi pris en compte dans la restructuration prévue de l'ancien centre commercial Croizat

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°10

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines :

Créer un véritable itinéraire à vélo vers Corbas et Saint Priest.

Sur le pont Berliet sécuriser le parcours des vélos.

Feyzin et Vénissieux sont aujourd'hui connectées.

Un travail urgent mérite d'être fait entre Vénissieux et Corbas puis entre Vénissieux et Saint-Fons.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Ainsi qu'entre Vénissieux et Bron (actuellement, l'itinéraire passe par le parc de Parilly : il n'est pas évident, pas rectiligne et absolument pas éclairé la nuit)

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Ces deux liaisons vers Saint-Fons et Corbas, et d'ailleurs entre Saint-Fons et Feyzin, est pour nous étroitement lié aux infrastructures de transport en commun, prolongement du T4 vers Corbas, transformation du C12 en ligner forte (métro ou tram selon des études à venir), création d'un pôle d'échange sud avec point de covoiturage, et pourquoi pas une station de métro prolongeant la ligne D. Dans un tel contexte, les liaisons vélo pourraient prendre une place considérable. dans les liaisons entre les communes des portes du sud.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°11

Mettre le vélo au cœur :

L'épineuse question du trèfle, avec les entrées et sorties du périphérique, constitue un véritable frein à la mobilité des cyclistes.

Il faut marquer l'entrée dans la ville en respectant les recommandations du Plan de Protection de l'Atmosphère.

Exemple de réaménagements nécessaires :

- entrée du périphérique Boulevard Pinel
- Pont Berliet en direction de Parilly et Saint-Priest...
- Réaménager le carrefour Avenue Pierre Cot et Avenue Charles de Gaulle pour faciliter son passage aux cyclistes à destination ou en provenance du parc de Parilly.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Le franchissement du périphérique par le boulevard Joliot Curie est central. Or il est actuellement compliqué (5 intersections avec des voies automobiles), dangereux (survitesses des véhicules sortant du périphérique et manque de visibilité dans le sens Lyon-Vénissieux) et anxiogène. Nous demanderons à la Métropole qu'une étude soit engagée pour simplifier et sécuriser cette traversée.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Si l'expérience a confirmé le bon fonctionnement de l'alternat sur le pont vers Feyzin, évitant ainsi l'investissement lourd sur un franchissement dédié aux modes doux, nous ne pensons pas que cela soit possible pour le pont Bertliet. Il faut donc un franchissement parallèle dédié aux modes actifs.

Pour le trèfle, voire notre demande d'une étude sur un piste centrale longeant le tram.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

nous ne comprenons pas bien l'action...

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°12

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Exemple de coupures urbaines :

- trèfle Joliot Curie sous le pont du périphérique
- entrée du périphérique Boulevard Pinel
- connexion entre le Carrefour Vénissieux et la rue Roger Salengro
- s'intéresser à la question de Surville entrée nord ouest de la ville de Vénissieux et inciter la Métropole à traiter rapidement le sujet.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Pas de commentaire

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°13

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Rappel du cas de la rue de Surville.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Question 13 et 14 identiques.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

De manière générale, le budget d'entretien voirie, y compris pistes et trottoirs, doit être nettement augmenté. Les études techniques pour le dimensionner correctement afin de garantir un niveau de qualité donnée existent. Il suffit donc d'une décision politique sur l'importance accordée à la maintenance de proximité et la propreté dans le budget métropolitain (la rue de Surville n'est pas à Vénissieux !)

Blein Yves (Nous Vénissieux)

en lien avec la métropole, compétente en matière de propreté sur ses voiries

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Nous proposons l'instauration d'une brigade verte pour prévenir et sanctionner les mauvais comportements.

Action n°14

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Question 13 et 14 identiques.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

question en doublon...

Blein Yves (Nous Vénissieux)

ibidem !

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°15

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Encourager une rencontre entre les associations et les entreprises locales de poids lourds.

Cas d'un jeune de 16 ans mort à Vénissieux en 2019 à cause d'un angle mort.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Nous développerons les actions de sensibilisation des usagers du type « code de la rue ». Nous envisageons également des actions de sensibilisation en partenariat avec les entreprises du territoire (Renault Trucks, entreprise de transport...)

Nous reverrons également le plan de circulation des poids lourds sur la Ville. Nous veillerons à son respect, en le construisant avec les partenaires économiques et en sanctionnant systématiquement les contrevenants.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Sans information sur l'impact économique d'une telle interdiction, nous ne nous prononçons pas sur cette proposition, d'autant que l'interdiction n'empêchera pas leur circulation dans un pays qui n'arrive pas à réduire la circulation sans permis. Par contre, la rencontre entre les cyclistes et les entreprises de transport est tout à fait pertinente et nous la favoriserons. L'instance "vélo" du CCDHD devrait associer les représentants des différents acteurs de la mobilité dont les entreprises de transport.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

dès que la législation le permettra, si la législation le permet

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°16

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t. *Cela est possible en créant des services de livraison pour les derniers kilomètres. Cette solution pourrait en plus créer des emplois.*

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Comme indiqué ci-dessus nous réglerons strictement la circulation des poids lourds sur la Ville.

Concernant la logistique du dernier kilomètre, nous travaillerons en étroite collaboration avec la Métropole (qui détient la compétence Déplacements), pour organiser cette logistique avec des véhicules légers et propres, au premier rang desquels le vélo (triporteur, cargo, à assistance électrique...)

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

De nombreuses activités de la ville, dont le cœur géographique, autour de la voie ferrée, est industriel seraient lourdement pénalisés par une telle interdiction qui nous paraît totalement irréaliste. Par contre, nous sommes résolument pour la relance du fret ferroviaire, avec l'exemple emblématique de l'entreprise Carbone Savoie qui transporte ses cathodes de Vénissieux en Savoie et retour en camion, alors que les deux sites sont desservis par une voie ferrée. Mais c'est la politique nationale de casse de la SNCF et de privatisation du fret qui a produit cette situation. Elle a été conduite entre autres par des ministres se présentant comme sensibles à l'écologie, Brice Lalonde, Ségolène Royal, Corinne Lepage, Yves Cochet, Roselyne Bachelot, Jean-louis Borloo, Delphine Batho... Comme quoi c'est toujours en dernière instance le choix de société qui impacte les transformations environnementales.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

impossible de s'engager sur une question qui concerne la mobilité et la desserte de l'agglomération

Christophe Girard (La République partout pour tous)

On ne peut pas généraliser l'interdiction au plus de 3,5 t sur l'ensemble de la ville. Pour appliquer cette interdiction, la commune a l'obligation de consulter l'Etat sur certaines routes et suivant leur catégorie, l'interdiction n'est pas possible car refusée par l'Etat.

Action n°17

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Mettre en place une ville à 30km/h.

Repenser le plan de stationnement Place Léon Sublet, pour une place plus agréable à vivre pour toutes et tous et pour valoriser le patrimoine, les commerces locaux.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Nous envisageons effectivement la piétonisation de certaines rues (pour apaiser la Ville, améliorer le cadre de vie et le commerce de proximité), ainsi que la ville à 30 km/h.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Cela correspond à notre objectif central d'une rupture avec le PDU actuel et sa place réduite des transports en commun. Concernant la place Sublet, elle est le résultat d'un compromis sous forte pression des commerçants exigeant du stationnement, notamment sur la place Barbusse qui devait être plantée. Nous engagerons le travail participatif sur l'évolution de cette place et de son plan de stationnement.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Repenser le plan de stationnement Place Léon Sublet,, oui oui oui !!!

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Nous le proposons dans notre programme.

Action n°18

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse : Intégrer Vénissieux dans la ZFE.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Contrairement à ce qui se dit fréquemment, la ZFE ne protège pas que les habitants couverts par cette zone. Les pollutions, comme l'air propre, ne connaissent pas les limites administratives. La réduction de la circulation de véhicules polluants a un impact au-delà de la ZFE où circulent ces véhicules. La plus grande part des utilitaires qui entrent dans la ZFE actuelle viennent de son extérieur, et l'amélioration du parc profite donc aussi à l'extérieur de la zone. Le vrai enjeu est d'accélérer l'évolution du parc et la réduction de la part des transports et trajets route. Nous prendrons en compte le bilan des deux premières années de la ZFE pour décider de son évolution.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

oui

Christophe Girard (La République partout pour tous)

sous réserve de la décision de la Métropole.

Action n°19

Combattre tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous proposons la transformation du projet d'anneau des sciences, en un projet d'anneau des communes en transport en commun

Par contre, nous maintenons notre position ancienne pour un contournement ouest de Lyon, condition pour désengorger l'Est lyonnais

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Il faut parfois être dans la nécessité de raisonner sur le très long terme et un engagement de ce type apparaît comme trop restrictif par rapport aux enjeux de mobilités sur la métropole.

Action n°20

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Repenser la voirie sur Croizat, Joliot Curie ; avenue Pierre Sémard.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Ces réaménagement sont pour nous liés à nos propositions de transport en commun dont l'extension du T4 jusqu'à Corbas, et du métro D jusqu'à un pôle d'échange sud

Blein Yves (Nous Vénissieux)

un maire n'est pas compétent en la matière, difficile de s'engager sans mentir !

Christophe Girard (La République partout pour tous)

A l'échelle de la commune on peut tout à fait promouvoir l'usage du vélo ainsi que les aménagements de voirie mais l'engagement proposé dépend entièrement de la compétence de la métropole.

Action n°21

Transformer en boulevard urbain limité à 50 km/h : Requalification du périphérique Laurent Bonnevey.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Nous oeuvrerons pour cela auprès de la Métropole.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Tout à fait, mais cela suppose la réalisation rapide d'un véritable RER lyonnais, notamment pour nous vers St-Etienne, Vienne et Grenoble, en organisant la connexion entre les gares périphériques et l'anneau des communes en transport en commun

Blein Yves (Nous Vénissieux)

je ne comprends pas

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Compétence métropolitaine et Etat. Peut-être un jour...

Action n°22

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Et en veillant au respect effectif de la limitation par la sensibilisation et la sanction si nécessaire.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Une généralisation nous paraît aujourd'hui irréaliste alors que nous luttons avec difficulté contre les excès de vitesse sur de nombreuses rues, malgré les aménagements réalisés. Elle ne peut être que le résultat d'une très forte augmentation de la part des transports en commun, et ne pourrait être vécue que comme un "coup de com" si elle n'est pas respectée, et une mesure punitive dans le cas contraire. Autrement dit, une mesure qui serait contreproductive pour le changement des comportements.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

si généraliser signifie "partout"

Christophe Girard (La République partout pour tous)

on ne peut pas partir sur une généralité en matière de plan de circulation. il faut veiller à équilibrer les flux et cela passe par des modulations différentes des vitesses axe par axe et heure par heure.

Action n°23

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Poursuite de l'installation des panneaux cédez le passage cycliste...

Expliquer cette disposition législative en faisant un travail participatif avec les écoles, le Conseil Municipal des Enfants et les conseils de quartier.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Cela a déjà été effectué à la plupart des endroits réalisables mais nous poursuivrons ces aménagements. Nous informerons les usagers, encore trop souvent ignorés y compris par les usagers du vélo, sur ces dispositifs.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

La ville de Vénissieux a fait plus que des petits pas dans la mandat précédent. Il reste à faire, mais nous sommes dans la bonne voie.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

autant que possible en accord avec la Métropole.

Action n°24

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Nous l'envisagerons dans la mesure des possibilités réglementaires.

Nous souhaitons également une présence régulière de la Police Municipale afin de sensibiliser puis sanctionner les délits

routiers autour des écoles. Sensibiliser les parents à l'exemplarité de leurs comportements en présence d'enfants, car ceux-ci apprennent énormément par l'observation des comportements

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Une suppression alors que pour l'instant, un très grand nombre de parents amènent leur enfant en voiture serait contreproductive. La verbalisation des seuls comportements dangereux est déjà l'occasion de nombreuses protestations de parents. On ne peut pas traiter les comportements par des mesures administratives. Nous proposons la relance d'un travail sur les pédibus et sur des aménagements d'accueil voiture à distance de l'entrée de l'école, mais cela ne peut se faire qu'en s'appuyant sur une mobilisation d'un nombre significatif de parents.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

en prenant en compte la desserte en tc exisante. sinon cette promesse est vaine

Christophe Girard (La République partout pour tous)

veiller à ce que chaque école dispose d'un auxiliaire de sécurité qui veille au bon respect des règles de stationnement et de circulation des enfants. la PM pourra également être mobilisée pour réaliser des actions de prévention et/ou de verbalisation. des aménagements sécurisés pourront aussi être réalisés (dos d'âne, chicanes, marquages au sol...).

Action n°25

Mener une réflexion sur la place du stationnement Exemple : Place Léon Sublet.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Cette réflexion est complémentaire de celle sur le plan de circulation.

Elle devra s'accompagner d'un travail étroit avec la Métropole pour offrir des alternatives au rabattement motorisé (amélioration de l'offre de bus, création d'un parc relais vers Corbas avec une ligne à haut niveau de service jusqu'à la gare de Vénissieux...)

Nous lutterons contre les stationnements gênants en particulier sur les espaces dédiés aux autres usagers (trottoirs, voies cyclables...), ainsi que sur les stationnements dangereux (à moins de 5m d'une traversée piétonne, obligeant les cyclistes à déboîter...)

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

question en doublon avec la 17

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

OUI OUI OUI OUI Vénissieux doit avoir un VRAI centre ville et pas un parking minéral.

Action n°26

Créer une zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Historiquement et politiquement, la ville se prononce contre le stationnement payant. La formule de la zone bleue nous paraît meilleure pour éviter le stationnement de longue durée. Par contre, nous pouvons étudier un parking payant, pour répondre à une demande solvable qu'il faudrait évaluer. Mais contrairement à ce que suppose la question, le stationnement payant favorise ceux qui peuvent payer et qui viendront alors en voiture !

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Il ne faut pas généraliser le stationnement payant. Il faut le réserver à certaines situations et zones particulières pour créer du flux.

Il ne faut pas que les habitants et résidents pâtissent du stationnement payant.

Action n°27

Offrir du stationnement vélo sécurisé :

À la gare de Vénissieux, en calibrant et en anticipant le développement de la pratique du vélo

Au terminus du tram T4, aux Hôpitaux les Portes du Sud, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Les possibilités de stationnement sont un facteur décisif dans le choix d'un mode de déplacement.

Nous œuvrerons pour la création de stationnements sécurisés au niveau des points du réseau de transports collectifs comme le terminus Portes du Sud du T4 (en le mutualisant éventuellement avec les établissements alentour), la gare de Vénissieux, le métro Parilly ou tout autre point où serait identifié un rabattement motorisé notable.

Nous continuerons de soutenir la création de stationnement sécurisé au sein des espaces privés à travers les éco-projets.

En outre, nous envisagerons la création de stationnement sécurisé sur l'espace public dans des zones où la configuration du logement collectif ne le permet pas sur l'espace privé.

Enfin, nous sensibiliserons les usagers aux gestes sécurisant le stationnement (choix de l'antivol, technique de cadenassage, choix de l'emplacement + marquage Bicycode)

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

La place du vélo sera un des axes forts du projet quartier gare et des demandes de la ville pour une restructuration de la gare.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°28

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Poursuivre le travail commencé.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

effectivement, sur ce point, plus que sur la question 23, nous devons accélérer.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°29

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Notamment dans les immeubles anciens qui n'ont pas de places dédiées.

Mobiliser le programme Alvéole pour financer à hauteur de 60% des investissements.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Cf réponse action n°27

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Pas de commentaire

Blein Yves (Nous Vénissieux)

la mairie ne concède pas de parc à ma connaissance

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Attention, il peut y avoir un problème de propriété du foncier. la commune ne pourra pas intervenir sur le domaine privé. Elle peut promouvoir les cofinancements mais pas faire à la place des propriétaires et copropriétaires.

Action n°30

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous réaliserons dans les deux premières années du mandat une étude prospective sur un programme de ce type. Il devra traiter la question de la sécurité. Nous lancerons un appel à projet auprès des écoles pour sélectionner une ou deux écoles volontaires pour un projet expérimental.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°31

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Un travail à réaliser avec la métropole

Blein Yves (Nous Vénissieux)

ou autre, sinon, cela va faire beaucoup de places de stationnement vélo !!!

Christophe Girard (La République partout pour tous)

bonne idée mais il faudra que cela soit en cohérence avec l'accroissement de l'usage du vélo. compétence métropole.

Action n°32

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Permettre aux associations de suivre les chantiers en amont et en aval (conformité sur les plans et à la livraison) pour s'assurer du respect de la réglementation.

Dans l'habitat ancien, mobiliser le programme Alvéole.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Nous avons prévu de contrôler strictement les permis de construire, en particulier dans le domaine des normes environnementales (dont le stationnement vélo).

Nous renforcerons la publicité autour programme Alvéole auprès des bailleurs et copropriétés.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

L'intégration est de droit depuis la loi Laure (toute construction neuve de bâtiments d'habitation « doit posséder un espace réservé au stationnement sécurisé des vélos »).

Blein Yves (Nous Vénissieux)

vous savez qu'un maire n'est pas en charge du PLUH ?

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Compétence métropole mais nous obligerons les promoteurs à aménager des parkings souterrains non boxés pour faire descendre les voitures et libérer de l'espace public.

Action n°33

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Oui à des projets se construisant avec des commerçants en lien avec la charte que nous voulons leur proposer sur l'ensemble des impacts environnementaux de leur activité (propreté, stationnement...)

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°34

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Voir le Pack Autonomie vélo porté par Janus France et la P'tite Rustine.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Nous poursuivrons le soutien au Pack Autonomie Vélo et nous étudierons la possibilité de compléter les aides à l'achat.

Nous envisageons également de proposer aux jeunes un co-financement de ce type d'achat en échange d'heures de bénévolat au sein d'une association vénissienne.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Cette aide existe depuis le conseil municipal du 3 février.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

C'est dans notre programme.

Action n°35

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

compétence métropolitaine que nous soutiendrons

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Généraliser le Velo'v.

Action n°36

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Soutenir Janus France, pour essaimer sur Vénissieux en permettant à chaque vénissien.ne d'avoir un atelier vélo proche de son domicile, d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité, à savoir sécuriser son vélo...

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Avant d'essaimer, il reste beaucoup à faire sur le site existant antirouille, sur lequel nous souhaitons étudier un projet de construction bois participative permettant un meilleur accueil pour l'atelier vélo (entre autres)

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°37

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Les contraintes budgétaires actuelles ne nous permettent malheureusement pas d'envisager un tel projet. Néanmoins, nous mettrons un point d'honneur à soutenir les associations militants en faveur du vélo comme mode de déplacement.

Le gravage Bicycode est déjà accessible auprès des ateliers de l'association Janus.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous soutenons la réussite de l'atelier antirouille avec Janus, et nous pouvons étudier un autre site si le besoin apparaissait, mais nous ne pensons pas que la demande citoyenne soit au niveau justifiant, dans le cadre de rigueur actuel, un budget de fonctionnement d'une "maison du vélo"

Blein Yves (Nous Vénissieux)

elle pourrait être métropolitaine ?

Christophe Girard (La République partout pour tous)

oui pour la machine à graver qui pourra se trouver dans la maison des associations.

Action n°38

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Dans les écoles de Vénissieux, publiques et privées sous contrat.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

idem question 30

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°39

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Pour ce qui me concerne, c'est fait, mais je ne crois pas que l'incantation soit utile en ce domaine, comme pour les habitants !

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°40

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

C'est fait pour le service communication, dont les besoins de transport sont adaptés. Pour les repas à domicile, avec chaîne du froid pour plusieurs dizaines de repas, cela semble difficile, comme pour les espaces verts qui transportent des outils, plants.... en quantités significatives.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

A tester mais en accord avec les agents qui sont les premiers concernés.

Action n°41

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Appuyé d'un accompagnement à la remise en selle ou un rappel des bonnes pratiques et de l'actualité de la réglementation spécifique au vélo.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Dans le cadre de la relance de notre PDA

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°42

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

La mise en place de ces dispositifs est l'affaire de parents volontaires et ne peut être portée par la seule municipalité. En revanche, nous informerons largement les parents d'élève de l'existence de ces dispositifs et structures les accompagnant (Métropole et association Apieu Mille-feuilles pour notre secteur).

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous avons multiplié les expériences non concluantes dans les deux mandats précédents. Il est clair que de tels projets ne peuvent fonctionner qu'avec la participation effective des parents.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

en concertation avec les associations pour trouver suffisamment de bénévoles.

Action n°43

Créer une "journée sans voiture". Début juin lors de la semaine européenne du développement durable.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

La journée sans voiture est un excellent moyen de découvrir sa ville autrement, de réduire la pollution sonore et de l'air.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous préférons une "journée du vélo" ce qui peut conduire à interdire la voiture sur certains trajets, mais nous ne souhaitons pas opposer les modes de transport, et donc opposer la voiture aux vélos. Il nous semble qu'une personne âgée se déplaçant difficilement a besoin d'une voiture (et d'une aide !)

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Dans certains quartiers pour envisager des journées piétons.

Action n°44

Créer une "fête du vélo". Poursuivre l'inscription dans la convergence vélo et organiser une convergence vélo locale déconnectée de la convergence métropolitaine.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Pas de commentaire

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous soutiendrons cette proposition qui n'a cependant de sens que dans le cadre d'une forte augmentation de la participation de cyclistes. Un des axes reste le lien entre le vélo "déplacement" et le vélo "loisir", dont les adeptes, nombreux à Vénissieux, ne contribuent que peu au développement du vélo en ville.

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Action n°45

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable : Secteur de la gare de Vénissieux ou sur Joliot Curie au croisement avec l'avenue Jules Guesde.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Une action de préventive et de sensibilisation au risque (rappel de la loi) sera effectuée dans un premier temps avant la phase répressive. Cette lutte contre le stationnement gênant et dangereux se fera sur tout le territoire.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Nous verbalisons par vidéo verbalisation déjà sur ce motif

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Notre programme est très clair et c'est une priorité.

Action n°46

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Relayer cette communication sur les canaux de communication de la Ville.

Communiquer aux entreprises les solutions existantes et mettre en réseau pour proposer des services vélos.

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Nous souhaitons mettre en avant les avantages du vélo : coûts, santé, plaisir...

Nous souhaitons une communication pour déconstruire les idées reçues notamment :

sur la durée des trajets, de la météo, sur les incompatibilités physiques, sur l'effort, sur le danger, sur les comportements, sur le code de la route, sur le côté utilitaire (courses, enfants) ...

Nous souhaitons une communication pour rappeler le code de la route, son sens (les dangers qu'il évite) et les sanctions encourues. En effet, le code de la route a considérablement évolué ces dernières années et beaucoup d'usagers ignorent ces changements.

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

Un tel plan de communication, avec un volet important contre la violence routière, doit être porté par la métropole de Lyon. La ville organisera avec le CCDHD un travail avec l'ensemble des acteurs pour faire connaître les solutions, les circuits, les

services...

Blein Yves (Nous Vénissieux)

Pas de commentaire

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Pas de commentaire

Commentaires généraux

Sandrine Perrier (Pour Vénissieux Ecologique et solidaire)

Au-delà de tout ce que nous avons pu aborder au travers de ce questionnaire, nous souhaitons en outre :

- suggérer à la Métropole de mettre des pictogrammes Vélo au milieu de la route pour rappeler la légitimité du cycliste à rouler au milieu de la route lorsque la largeur de la voie ne permet pas aux voitures de le dépasser en respectant la distance réglementaire d'1 mètre
- suggérer à la Métropole d'utiliser un revêtement de couleur distincte pour les pistes ou bandes cyclables présentant un risque particulier (carrefours à risque, interaction avec les piétons...)
- communiquer plus largement sur les bénéfices et les possibilités des différents modes actifs (marche, roller, trottinette, vélo)

Pierre-Alain Millet (Les Vénissiens rassemblés pour une ville humaine, solidaire et citoyenne)

En résumé

- pour une politique du vélo incitative, amplifiant les premiers succès Vénissiens, en infrastructure, en service, mais aussi en part modale, une politique non "punitif" envers les automobilistes qui respectent le partage de l'espace public, et donc le code de la route.
- nous pensons que cette politique vélo serait renforcée par une politique très forte de transport en commun, car la réduction des flux voitures libère de l'espace pour les modes actifs
- nous travaillerons avec la métropole à un véritable "code de la rue" pour un partage entre voitures, vélos, piétons, trottinettes...
- nous organiserons un CCDHD sur la thématique mobilité avec une composante vélo selon des formes à définir, associant l'ensemble des acteurs associatifs, économiques, technologiques...

Blein Yves (Nous Vénissieux)

je trouve votre questionnaire un peu long et pas toujours adapté à une commune aussi intégrées que celles de la métropole de Lyon

Christophe Girard (La République partout pour tous)

Il est évident que les mobilités douces et les transports en commun doivent être fortement aidés et se développer sur l'agglomération lyonnaise. Les politiques menées jusqu'à présent sont insuffisantes au regard des enjeux métropolitains.

Nous proposons plusieurs mesures fortes et concrètes :

- renouvellement du plan de circulation et de stationnement en tenant compte bien entendu des modes doux
- aide municipale aux abonnements en transport en commun
- mise en place d'une navette électrique municipale pour limiter les déplacements en voiture intramuros
- prime municipale à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique
- création de lieux sécurisés pour les deux-roues et plus particulièrement pour les vélos
- élargir les ponts pour améliorer les passages en modes doux et assurer leur végétalisation

Nous serons à l'écoute de toutes propositions qui pourront compléter ces engagements.